

Yvonand, le 11 novembre 2024



EXTRAIT
du procès-verbal du Conseil Communal
d'Yvonand

Séance du 11.11.2024

Présidence : M. Florian Breguet

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVONAND

vu le préavis de la Municipalité du 09.09.2024, **préavis 2024/10** ;
entendu les rapports des commissions ad hoc et des finances ;
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

1. d'autoriser la Municipalité à lancer l'étude des Zones 30 sur l'ensemble du territoire communal urbanisé en partenariat avec le Bureau d'ingénieurs Christe & Gigax SA ;
2. d'accorder le crédit nécessaire de CHF 32'500.00 TTC ;
3. de financer ce montant par les liquidités courantes ;
4. d'imputer le coût de ces travaux dans le compte d'investissement 9143.17 (crédit d'étude Zones 30 à amortir).

Le Président

Florian Breguet



La Secrétaire

Pauline Héritier